

## Augmentation du coût de la vie – 1<sup>er</sup> janvier 2021

### Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick

#### Détermination de l'augmentation annuelle du coût de la vie en vertu du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)

- Le RPENB accorde *un rajustement au coût de la vie* (RCV, aussi connu sous le nom 'indexation') annuellement (le 1<sup>er</sup> janvier) s'il y a un surplus suffisamment important, jusqu'à un maximum de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 4,75 % comme suit :
  - Pour les participants actifs, les prestations de pension accumulées jusqu'au 31 décembre 2019 (y compris les prestations d'avant conversion acquises jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2014) seront ajustées sur la base de 100 % de l'augmentation de l'IPC.
  - Pour les participants retraités, les participants ayant des prestations différées et les conjoints survivants ou enfants à charge qui reçoivent des prestations de pension du RPENB, les prestations de pension seront ajustées sur la base de 75 % de l'augmentation de l'IPC.
  - Pour les participants retraités ou les participants ayant des prestations différées du RPENB qui ont cessé de travailler en 2020, un taux combiné (comme indiqué dans l'exemple ci-dessous) est calculé en fonction du nombre de mois pendant lesquels le participant était actif et du nombre de mois où le participant était à la retraite.

#### Exemple de taux combiné :

Cessation d'emploi le 31 août 2020 :

- $(100 \% \times 1,46 \%) \times 8/12$  = 0,97 %
- $(75 \% \times 1,46 \%) \times 4/12$  = 0,37 %
- Indexation totale appliquée aux prestations acquises au 31 décembre 2019 = **1,34 %**

#### Augmentation du coût de la vie au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : Le calcul

Le rajustement au coût de la vie du 1<sup>er</sup> janvier 2021 a été calculé en comparant la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC)\* pour la période de juillet 2019 à juin 2020 avec l'IPC moyen pour la période de juillet 2018 à juin 2019 comme suit :

Mois Année	juil. 2019	août 2019	sept. 2019	oct. 2019	nov. 2019	déc. 2019	janv. 2020	févr. 2020	mars 2020	avril 2020	mai 2020	juin 2020	moy.
IPC	137,0	136,8	136,2	136,6	136,4	136,4	136,8	137,4	136,6	135,7	136,1	137,2	<b>136,60</b>

Mois Année	juil. 2018	août20 18	sept. 2018	oct. 2018	nov. 2018	déc. 2018	janv. 2019	févr. 2019	mars 2019	avril 2019	mai 2019	juin 2019	moy.
IPC	134,3	134,2	133,7	134,1	133,5	133,4	133,6	134,5	135,4	136,0	136,6	136,3	<b>134,63</b>

Voici comment l'augmentation est calculée :  $(136,60 - 134,63) / 134,63 = 1,46 \%$

\*Les chiffres de l'IPC proviennent de la Banque du Canada. On peut les retrouver au [www.banqueducanada.ca/taux/indices-des-prix/ipc/](http://www.banqueducanada.ca/taux/indices-des-prix/ipc/).